

monsieur l'Orateur, qu'il faut agir tout de suite. Il faut que nous laissions savoir à nos agriculteurs que nous sommes disposés à agir, à agir vite, si nous voulons que l'agriculture canadienne ne dépérisse pas.

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** A la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, le chef de l'opposition (M. Drew) a proposé un amendement ainsi conçu:

La Chambre est d'avis que, vu la grave situation actuelle en matière de commerce international du blé, le Gouvernement devrait énoncer immédiatement sa politique en ce qui concerne la vente de nos excédents de blé.

Que le chef de l'opposition ou quelque autre membre de la Chambre ne soit pas au fait de la politique du blé du Gouvernement, voilà qui m'étonne. Au cours des deux dernières semaines, un comité de l'agriculture a terminé ses travaux. Au cours de ses séances, ce comité a entendu chacun des dirigeants des trois syndicats de l'Ouest; il a entendu le président des *United Grain Growers*; il a entendu un représentant du secteur privé du commerce des céréales au Canada; il a entendu des membres de la Commission du blé. Or, au cours des délibérations du comité, je n'ai pas entendu la moindre critique de la politique du blé du Canada. Je crois qu'on n'a pas ménagé les éloges du commencement à la fin des délibérations. Certaines observations m'ont même bouleversé un peu, qui étaient de nature à tourner la tête de quelques-uns des témoins au comité. Si je ne m'abuse, je me suis élevé là contre une ou deux fois.

Certes si l'on a jamais eu des doutes au sujet de la politique canadienne à l'égard du blé, c'est là qu'il fallait les approfondir. On ne trouvera jamais de témoins plus renseignés devant un comité parlementaire que ceux dont le comité a entendu les dépositions. On ne trouvera jamais un groupe d'hommes connaissant mieux le commerce des céréales canadiennes et les méthodes canadiennes d'écoulement que les messieurs qui ont comparu devant le comité. On nous dit toutefois aujourd'hui que le Canada doit exposer son programme visant l'écoulement du blé. Le motif fourni tient à la gravité de la situation dans le commerce international du blé.

Eh bien! quelle est cette "grave situation"? Le Canada a récemment abaissé le prix de vente de son blé d'environ 6 p. 100. Autrement dit, il a abaissé le prix, à Vancouver, de \$1.88 le boisseau à \$1.78 et, à Fort-William, de \$1.82½ à \$1.72½. Voilà,—et je cite de nouveau,—"la grave situation en matière de commerce international du blé". Peut-être est-ce une grave situation, peut-être n'en

est-ce pas une. En tout cas, si la situation n'est pas grave, c'est l'aspect sous lequel nous allons l'étudier.

Quelle est la politique du gouvernement du Canada? Cette politique a été établie en 1943. Tout le blé produit dans les provinces des Prairies doit être livré à un syndicat qui relève de la Commission du blé, qui fait rapport à ses actionnaires auxquels il appartient et qui sont les producteurs des provinces des Prairies. Cette commission a pour fonction de vendre au meilleur prix possible, pour le compte du producteur, la récolte de blé du Canada. Et d'après ce qui s'est dit au comité, j'ai déduit que les membres de ce comité étaient d'avis que c'est bien ce que fait la Commission.

On a dit, absolument à tort, ce soir, que le Canada perd son rang sur les marchés mondiaux, surtout sur le marché anglais. Quelle est la réalité? J'ai devant moi un document démontrant ce qu'a été le commerce mondial du blé, par an et en millions de boisseaux. Dans la période allant de 1934 à 1938, la moyenne du commerce mondial atteignait 534 millions de boisseaux. La part du Canada, dans ce commerce était de 178 millions de boisseaux, soit 33.3 p. 100 du total. En 1945-1946, les ventes de blé atteignaient, dans l'ensemble, 876 millions de boisseaux; la part du Canada était de 366 millions de boisseaux, soit 41.8 p. 100 du commerce mondial. Il s'agit de l'année au cours de laquelle s'est terminée la guerre. Puis, en 1946-1947, le commerce international s'est élevé, au total, à 746 millions de boisseaux, dont notre part atteignait 229 millions, c'est-à-dire 30.1 p. 100. Pour l'année 1947-1948, l'ensemble du commerce international s'est élevé à 946 millions de boisseaux, dont notre part était de 209 millions, soit 22.1 p. 100.

**L'hon. M. Rowe:** Une baisse constante.

**Le très hon. M. Howe:** Eh! bien, malheureusement, nous avons eu, cette année-là une petite récolte. En 1948-1949, le commerce mondial atteignait 992 millions de boisseaux, dont 222 millions, soit 22.4 p. 100, constituaient notre part. En 1949-1950, le commerce international a atteint 846 millions de boisseaux, tandis que notre part était de 236 millions, c'est-à-dire 27.7 du total. En 1950-1951, l'ensemble du commerce international atteignait 933 millions de boisseaux, et nos ventes à l'extérieur 225 millions, c'est-à-dire 24.2 p. 100 tandis qu'en 1951-1952, le commerce mondial atteignait 1,065 millions de boisseaux et notre part 346 millions, soit 32.5 p. 100 du total. En 1952-1953, le commerce mondial s'établissait à 958 millions de boisseaux et notre part était de 378 millions de boisseaux, soit 39.5 p. 100 du total.